



## Association des Travailleurs Maghrébins de France

جمعية العمال المغاربة في فرنسا

جمعية العمال المغاربة في فرنسا

10 rue Affre. 75018. Paris

Tél/Fax : 01 42 55 91 82

[national@atmf.org](mailto:national@atmf.org) / [www.atmf.org](http://www.atmf.org)

N° de siret : 32649523100028

Communiqué de presse

### Procès de la spoliation des cheminots marocains par la SNCF, fin ?

Lundi matin, 21 septembre 2015, le Conseil des Prud'hommes de Paris rendra une décision singulièrement forte.

Il s'agit du plus massif et du plus long procès contre les discriminations en France.

850 travailleurs du rail de la SNCF sur 2000 ont déposé plainte en 2005 contre la spoliation de leurs droits, en raison de leur statut de recrutement inférieur par rapport à leurs collègues français, sur fond de nationalité étrangère (tous marocains et un belge).

Les discriminations principales portent sur :

- la rémunération
- le déroulement de carrière
- le montant des retraites
- les discriminations liées à l'âge.

La pratique de ces discriminations s'étale sur une durée de 38 ans.

19 audiences, moult renvois, 4 jours non stop de débats en mars 2015, 14 audiences, 10 années d'instruction depuis juin 2005.

Combien sont morts ou le seront bientôt ? Comment ne pas faire le parallèle avec le traitement réservé aux anciens combattants étrangers par la France ?

Que font les états marocain et français signataires de la convention qui « régit et garantit l'égalité des droits et de traitement avec les nationaux » ?

Où sont les organisations syndicales ouvrières, les forces de gauche ?

Quid de la magistrature professionnelle écartée par sa hiérarchie en raison de son origine marocaine ?

L'ATMF appelle au rassemblement de soutien aux cheminots spoliés le lundi 21 septembre 2015 à 13 heures devant le CPH : 27 rue Louis Blanc 75010 Paris, métro Louis Blanc (ligne 7).

ATMF

A Paris le 18 septembre 2015